Opérations de visite et saisie inopinées dans le secteur de la distribution des câbles électriques

Publié le 31 janvier 2024

Le rapporteur général de l'Autorité de la concurrence indique que des opérations de visite et saisie inopinées ont été réalisées dans le secteur de la distribution des câbles électriques dans les départements, régions et collectivités d'outre-mer (DROM-COM)

Les services d'instruction de l'Autorité de la concurrence ont procédé hier, dans l'Hexagone et à La Réunion, après autorisation d'un juge des libertés et de la détention, à des opérations de visite et saisie inopinées auprès d'entreprises suspectées d'avoir mis en œuvre des pratiques anticoncurrentielles dans le secteur de la distribution des câbles électriques dans les départements, régions et collectivités d'outre-mer.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 31 JANVIER 2024

Le rapporteur général de l'Autorité de la concurrence indique que des opérations de visite et saisie inopinées ont été réalisées dans le secteur de la distribution des câbles électriques dans les départements, régions et collectivités d'outre-mer (DROM-COM)

Lire le communiqué